

Association de joueuses et joueurs de rôles de l'Outaouais



Procès verbal de la rencontre du conseil d'administration

Tenue le 18 janvier 2010
chez Édouard au 61 rue Moncion

Administrateurs présents :

Yanick Vallières
Marie-Eve Paquette
Maxime Godon
Alexandre Mantha
Édouard Beirnaert

Membre présent :

Émilie Guilbault (à partir de 20h30)

OUVERTURE

1. Ouverture de la réunion

1.1. Yanick propose l'ouverture de la réunion à 19h05.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

2.1. L'ordre du jour a été approuvé par Maxime, secondé par Édouard

3. Lecture et approbation du procès verbal de la dernière réunion

3.1. Le procès verbal a été approuvé par courriel.

4. Poste de vice-président à combler

- 4.1. Suite à une discussion à Huis-Clos, le C.A. a demandé à Maxime Charron-Tousignant d'assumer l'intérim du poste de Vice-président et il a accepté.

SUIVI

1. Disponibilité du local pour 2010 et relations avec la ville

- 1.1. Nous avons le local. Les clés sont en notre possession.
 1.2. La première clé a été remise à Alexandre et la deuxième clé a été proposée à Dominic qui accepte à condition de n'avoir aucun document à remplir ou appel de la ville.

2. Page de règlements administratifs

- 2.1. Marie-Eve est responsable de modifier ou mettre à jour le document, au besoin.
 2.2. Il faudrait rajouter au document l'entente de soutien avec la ville, le texte pour le guide des loisirs et la remise des clés en décembre.

3. Rencontre avec Michel Forget

- 3.1. La rencontre est normalement entre décembre et janvier. Les autres associations trouvaient ça trop tôt. Yanick a déjà contacté Michel Forget qui le tiendra au courant de la date de la rencontre.

4. Stock dans la cabane des NPC

- 4.1. Tout le matériel a été entreposé temporairement chez Gaétan et Andréanne. Édouard ira le chercher autour du 23 janvier pour l'entreposer chez lui.
 4.2. Il y a beaucoup de costumes et ils doivent être lavés. Édouard et Émilie sont responsables de les entreposer et non de les entretenir. La tâche de les laver revient donc à des volontaires. Le comité costumes se charge du suivi.

5. Ordinateur et petite caisse

- 5.1. Maxime Charron-Tousignant les a en sa possession en ce moment.

ADMINISTRATION INTERNE

1. Planifier les dates et heures des prochaines réunions

- 1.1. Il n'y a que trois membres du C.A. qui ont un horaire fixe, c'est donc difficile de prévoir à l'avance d'une date de rencontre.
 1.2. La prochaine réunion du C.A. aura lieu le 21 février chez Alexandre.

2. Utilisation du calendrier

- 2.1. Le calendrier est inutile car toutes les activités sont déjà affichées sur la page d'accueil.
- 2.2. Il sera donc enlevé.

RELATIONS EXTERNES

1. Relations avec la ville de Gatineau

- 1.1. Il faut être à jour avec la ville.
- 1.2. En ce qui concerne le local, il va falloir s'informer à l'avance pour l'avoir cet été parce que l'an passé il avait été donné à un camp de jour.

FINANCES

1. Revenu imposable

- 1.1. L'avantage des rabais est que cela peut baisser notre chiffre d'affaire (si correctement présenté) et éventuellement nous faire passer en dessous de la limite d'imposition. Nicholas fera le suivi là-dessus.

2. Remboursement pour l'essence

- 2.1. Alexandre et Maxime Godon devront fournir une facture pour le gaz consommé lors de la récupération des costumes à la cabane des NPC.
- 2.2. Le gaz n'est pas remboursé aux organisateurs de GN.

COMITÉS

1. Comité règle

- 1.1. Benjamin a proposé que le parrainage du comité reste entre les mains de Dominic qui ne fait plus partie du C.A.
- 1.2. Plusieurs s'y opposent, car le parrain du comité doit fournir un compte-rendu du comité au C.A. durant les réunions.
- 1.3. Le point sera reporté à la prochaine réunion du C.A.

2. Comité de sélection des GN

- 2.1. Benjamin s'occupe déjà du comité de sélection des GN.
- 2.2. Yanick dit que les organisateurs des GN continus devraient remettre un synopsis comme les GN-bulle. Il faudrait également qu'il y ait un suivi pour les GN continus.

- 2.3. Marie-Eve s'oppose, car les GN continus sont déjà suivis par tout le C.A. et si quelqu'un veut proposer quelque chose, il peut déjà. Il ne faut pas alourdir la tâche pour la sélection des GN pour rien.

VARIA

3. Tournois de Trollball

- 3.1. Alexandre pense pouvoir louer un gymnase à la ville, gratuitement. Il se charge du suivi auprès de la ville et Benjamin.

4. Baisse de l'âge minimum pour être accompagnateur en GN

- 4.1. **Pour** : Être accompagné d'un adulte de 21 ans est restrictif. Les enfants de 14-15 ans devraient pouvoir être accompagnés par un adulte de 18 ans. Cela nous permettrait d'avoir plus de joueurs, car il y a plus de chance qu'une personne de 14-15 ans ait un grand frère ou une grande sœur de 18 ans que de 21 ans.
- 4.2. **Contre** : La baisse de l'âge minimum pourrait avoir de mauvaises conséquences. S'il y arrivait un incident, nous ne sommes même pas en mesure de renvoyer quelqu'un d'un GN, car il n'y a rien à cet effet dans nos règlements administratifs. Il y a beaucoup plus de chances que nous ayons des problèmes si nous baissons l'âge. Une personne de 21 ans est beaucoup plus responsable qu'une personne de 18 ans. Il y a certainement des gens de 18 ans plus matures que d'autre de 21 ans, mais il y a beaucoup moins de probabilité. À 18 ans, une personne a plus son propre plaisir en tête que de s'occuper d'une autre personne. Ça doit être sa priorité avant tout.
- 4.3. Le règlement est maintenu tel qu'il est jusqu'à la prochaine rencontre où nous écouterons ce que les autres membres du C.A. ont à dire. Pour l'instant, Marie-Eve, Yanick et Édouard sont contre et Maxime et Alexandre sont pour.

5. Compte paypal

- 5.1. L'utilisation d'un compte Paypal entraine des coûts que le C.A. n'est pas prêt à défrayer. De plus, il y a une plus grande possibilité de détournement de fonds.
- 5.2. Le paiement par accèsD semble une option plus intéressante. Il y a plus de gens qui ont un compte avec la caisse Desjardins que de gens qui ont un compte Paypal.
- 5.3. Il faut cependant vérifier les coûts associés aux virements par accèsD. Selon Émilie, il y a des frais, car nous sommes considérés comme une entreprise.
- 5.4. Le paiement à distance se fera avec cas par cas pour ceux qui contactent le C.A. et qui ont une raison valable pour ne pas se rendre au local.

6. Retour sur le GN de vampires

- 6.1. Le concept de GN de vampire devrait être mieux expliqué aux participants.
- 6.2. Le GN de vampire a fait un déficit de 10\$. Puisque nous n'avons pas de budget prévisionnel, nous ne pouvons pas comparer.
- 6.3. Nous ne devons pas nous inquiéter du déficit.

7. Suivi sur les frais bancaires dans le compte de l'AJJRO

7.1. Nous ne devrions pas avoir de frais. Yanick et Nicholas se chargeront de faire le suivi là-dessus.

8. Activité au local organisée par Milandes

8.1. Une activité organisée par Milandes aura lieu au local de l'AJJRO.

9. Chronique du président

9.1. Certains membres préféraient voir les chroniques du président avant qu'elles ne soient envoyées sur le babillard. Yanick se défend en disant qu'il ne s'agit que d'éléments positifs, selon son point de vue. Puisqu'il l'écrit en son nom, il n'a pas à l'envoyer au C.A. avant.

10. Site web

10.1. Nous n'avons pas besoin de payer pour un certain temps, car nous avons un crédit.

11. Registraire des entreprises

11.1. Il faut changer le nom des membres du C.A. au registraire des entreprises.
11.2. Marie-Eve se charge du suivi.

DATES DES RENCONTRES

1. Date de la prochaine rencontre

1.1. La prochaine rencontre aura lieu le 21 février à 10h30 (à confirmer) chez Alexandre au 30 Lacombe.

2. Fermeture de la réunion

2.1. Il est 21h00 et la séance est levée.